

Former

Inclure

Études supérieures & Handicap

c'est possible !

Mon guide
pratique

Centre-ville de Poitiers



Composantes pédagogiques

- 1 Faculté des Sciences humaines et Arts (Hôtel Fumé)
- 3 IAE
- 9 Pôle musique et danse
- 10 Droit
- 11 Faculté de Droit et Sciences sociales
- 12 IUT Gestion des entreprises et des administrations

Cités et résidences universitaires

- 6 Résidence Canolle
- 13 Cité universitaire Jeanne d'Arc
- 15 Cité universitaire Roche d'Argent

Cafétérias et restaurants universitaires

- 15 Restaurant universitaire Roche d'Argent

Administration

- 5 Rectorat de l'Académie de Poitiers
- 7 Crous
- 9 Présidence de l'université
- 14 Crous

Bibliothèques universitaires

- 2 Bibliothèque universitaire Michel Foucault
- 4 Bibliothèque universitaire IAE
- 11 Bibliothèque universitaire de Droit

Légendes

- Avenue / Rue / Allée
- Parkings
- A Hôtel de Ville
- B Préfecture
- C Médiathèque

- D CRIJ
- F Jardin des plantes
- G Hôtel de Police
- H Palais de Justice
- I Notre Dame la Grande

Campus de Poitiers

Composantes pédagogiques

- A1 Faculté de Droit et Sciences sociales
Faculté de Sciences économiques
Institut de préparation à l'administration générale
- A3 Faculté de Lettres et Langues
- A4 Faculté de Sciences humaines et Arts / Géographie et Psychologie
- A5 Maison des Sciences de l'Homme et de la Société
- B1-B17 École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers
- B16
- B2-B3 B5-B7 B8-B24 B27-B28 B30-B31 B35-B39 Faculté de Sciences fondamentales appliquées
- B20 École supérieure du professorat et de l'éducation
- C6 Faculté de Sciences du sport
- C8- C16 Institut Universitaire de Technologie
- D1 Faculté de Médecine et Pharmacie

Cités et résidences universitaires

- A9 Résidence Francine-Poitevin
- B10 Cité Rabelais
- B23 Résidence Francine-Poitevin
- C20 Cité Descartes
- C21 Résidence Jules-Caisso

Complexes sportifs

- B9 Gymnase universitaire
- C5 Halle des sports
- C7 Complexe sportif

POCCUS
CROUS

MDE
Maison des Etudiant·e·s

HandiSup

Pôle Handicap

SSU
Service de Santé Universitaire

SAFIRE

Services aux étudiants

- A6 Maison des étudiants
- A7 Division vie étudiante (Crous)
- A8 Pôle des solidarités
Pôle Handicap Étudiants
- B12 POCCUS service social et culturel (Crous)
- B13 Service handicap pour les personnels
- B19 Maison des langues
- B21 Service i-médias (informatique et multimédia)
- B25 SAFIRE (Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement), UP&Pro
- B32 CAP Vélo
- C4 SSU et service social
- C7 SUAPS

Bibliothèques universitaires

- A1 Droit Economie Gestion
- A2 La Ruche (reste du bâtiment fermé pour travaux)
- B4 Sciences, techniques et sport
- B20 Éducation et Formation
- D1 Médecine et Pharmacie
- D2 Médecine et Pharmacie

Arrêts de Bus

- 01 Jean Le Bon
- 02 Rabelais
- 03 Cité U
- 04 Maison des étudiants
- 05 Parcobus Champlain
- 06 Gymnase
- 07 Aubépines
- 08 Descartes
- 09 Pôle technique
- 10 Petits champs
- 11 Faculté de médecine
- 12 Centre hospitalier

Légendes

-  Avenue / Rue / Allée
-  Parkings
-  Places pour personne en situation de handicap

Cafétérias et restaurants universitaires

- A1 Brasserie Thémis
- A3 Cafétéria des Lettres
- A6 Le Grand Café
- A7 RU Champlain/brasserie Hurons
- B11 RU Rabelais
- C17 Brasserie Les Sablières
- D1 Cafétéria La Thériaque





Sommaire

Le Handicap	2
Le Pôle Handicap Étudiants [PHE]	3
Processus de mise en place de vos aménagements ..	5
Le Service de Santé Universitaire [SSU]	6
Le Référent Handicap	6
Le service social	7
Les Bibliothèques Universitaires [BU] ou Service Commun de Documentation [SCD]	8
HandiSup Centre-Ouest	9
La vie étudiante	10
_____ La Maison des Etudiant•e•s [MDE]	10
_____ Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives [SUAPS]	10
_____ Les services du CROUS	11
Se déplacer	12
Relations internationales	13
_____ La Direction des relations internationales [DRI] ..	13
_____ La Maison des Langues [MDL]	13
L'insertion professionnelle	14
_____ Le Service commun d'Accompagnement à la Formation, à l'Insertion, à la Réussite et à l'Engagement [SAFIRE]	14
_____ La Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé	14
La Maison Départementale des Personnes Handicapées [MDPH]	15
Lexique	16

Le Handicap

QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

Depuis la loi de 2005, constitue un handicap toutes **limitations d'activités ou restriction de participation à la vie en société** subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonction physique, sensorielle, mentale, cognitive ou psychique, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Le handicap est une question de contexte car c'est l'environnement qui crée le handicap.

Par exemple :

Paul s'est cassé le bras au ski. Il pourra assister à un concert mais il ne pourra pas prendre sa voiture pour y aller. Il se trouve donc en situation de handicap temporaire.

Il existe dans chaque département un guichet unique, la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** qui est l'interlocuteur privilégié pour bénéficier d'aide financière ou matérielle afin de compenser un handicap (*voir page 15*).

Elle délivre notamment la **Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé**.



Contrairement aux idées reçues, le handicap est **invisible** dans la majorité des cas !

Le Pôle Handicap Étudiants



Le Pôle Handicap Étudiants un service de l'Université qui s'adresse à tous les étudiants en situation de handicap (*temporaire ou permanent*) **reconnus ou non par la MDPH**.

Il a pour principales missions la **sensibilisation des publics et l'accompagnement** des étudiants en situation de handicap notamment par la coordination

des aménagements d'études et d'examens et le lien avec les différents services concernés.

Le Pôle Handicap Étudiants accompagne les étudiants de **tous les campus de l'université** de Poitiers : campus et centre-ville de Poitiers, Futuroscope, Châtellerault, Angoulême, Niort et Segonzac.

POURQUOI DÉCLARER SON HANDICAP AU PÔLE HANDICAP ETUDIANTS ?

Le Pôle Handicap Étudiants peut vous permettre de :

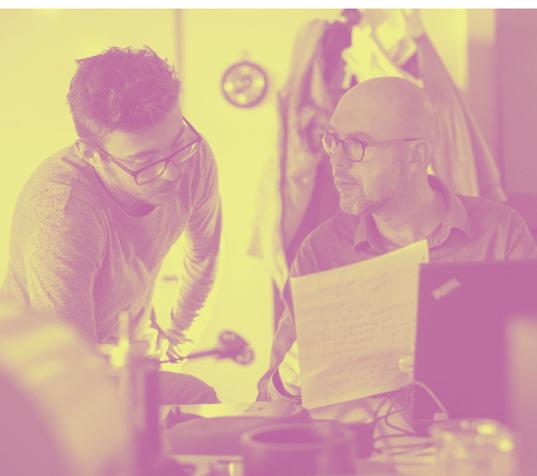
- bénéficier d'aménagements d'études et d'examens pour compenser votre handicap
- réaliser un dossier en fonction de vos besoins et non en fonction du type de handicap
- avoir un accompagnement individualisé et personnalisé (*entretiens confidentiels*) tout au long de l'année en prenant en compte votre situation dans sa globalité (*logement, transports, conditions financières...*)
- favoriser votre autonomie
- renouveler vos aménagements chaque année (*ou pendant l'année universitaire si besoin*)

QUAND FAUT-IL FAIRE LA DEMANDE ?

Vous pouvez solliciter l'accompagnement par le Pôle Handicap Étudiants **avant la rentrée universitaire** (*après les résultats du baccalauréat ou après la validation de votre année*) **ou pendant l'année universitaire** en cours en cas de changement de votre situation ou lorsqu'un événement vous met en situation de handicap.

QUELS TYPES D'AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES, DE COMPENSATION SONT POSSIBLES ?

- Aménagement des enseignements
- Secrétariat d'examen
- Prise de notes ou tutorat étudiant
- Majoration de temps
- Interprétariat en LSF (*langue des signes française*) ou LPC (*langage parlé complété*)
- Prêt de matériel adapté
- Autres...



QU'EST-CE QU'UNE NOTIFICATION D'AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES ET D'EXAMENS ?

C'est un document signé par le Président de l'Université, le Pôle Handicap Étudiants et le Référent Handicap de votre composante qui présente les aménagements et les besoins de compensation dont vous bénéficiez au regard de votre situation (*sans préciser le type de handicap*).

Cette notification a une **valeur juridique** et doit être appliquée au sein de votre composante de formation. Elle peut être modifiée en cours d'année mais **doit être renouvelée chaque année** (*dès le mois de juin de l'année précédente*).

Pôle Handicap Étudiants - PHE

Bâtiment A8
15 rue Théodore LEFEBVRE
TSA 41132
86 000 POITIERS

05 49 36 64 64 • 05 49 45 47 51
accueil.handicap@univ-poitiers.fr

Horaires

9^h > 12^h • 14^h > 17^h du lundi au vendredi
Entretiens sur rendez-vous



Processus de mise en place de vos aménagements

1

Entretien au Pôle Handicap Étudiants

avec le Chargé d'accompagnement du PHE

- Constitution d'un dossier administratif
- Entretien individualisé, analyse des besoins
- Réalisation d'une demande d'aménagements d'études

2

Entretien au Service de Santé Universitaire

avec un Médecin du SSU

- Emission d'un avis médical sur les aménagements d'études
- Réalisation de l'avis médical remis à l'étudiant. Ce dernier doit ensuite venir le déposer au Pôle Handicap.

3

Élaboration et validation de la notification d'aménagement

en concertation collective

- Notification réalisée par le Pôle Handicap
- Étudiée, adaptée si besoin et signée par le référent handicap
- Signée par le Président de l'Université ou son représentant

4

Application de la notification d'aménagements

La notification est transmise par le Pôle Handicap :

- à l'étudiant•e
- au référent Handicap de la composante
- au responsable de scolarité de la composante

La mise en place de la notification peut prendre jusqu'à un mois. Il est donc important de prendre contact le plus tôt possible avec le Pôle Handicap Étudiants.



SSU Le Service de Santé Universitaire

Le Service de Santé Universitaire (SSU) :

- Propose des consultations et entretiens avec **différents professionnels** (*infirmières, médecins, sage-femme, psychologues, assistantes sociales*)
- Accueille chaque étudiant qui souhaite des aménagements d'étude, lors d'une **consultation dédiée**, par un médecin. Celui-ci évalue l'impact de votre situation de handicap sur votre vie étudiante
- Rédige un certificat médical que vous devez transmettre au Pôle Handicap Étudiants

Service de Santé Universitaire

Bâtiment C4
4 allée Jean Monnet
TSA 21112
86073 Poitiers Cedex 9

05 49 45 33 54 • 05 49 36 22 87

Horaires

8^h30 > 17^h30 du lundi au jeudi
8^h30 > 16^h30 le vendredi

Accueil infirmier sans rendez-vous aux horaires d'ouverture.

Consultations sur rendez-vous, sans avance de frais.



Le référent Handicap

Dans chaque composante, un enseignant-chercheur (*dans la plupart des cas*) est désigné référent handicap.

- Son rôle est de :
- vérifier l'aspect pédagogique des aménagements et leur faisabilité
 - être l'interlocuteur entre le Pôle Handicap Étudiants et les équipes pédagogiques de la composante
 - signer la notification au même titre que le Président de l'Université (*ou son représentant*) et Le Pôle Handicap Étudiants
 - vous rencontrer en cas de besoins pédagogiques

La liste des référents handicap est disponible sur le site internet de l'université de Poitiers : univ-poitiers.fr > rubrique **Trouver une formation** ou auprès du Pôle Handicap.



Le service social

A l'université de Poitiers, le service social dépend du CROUS et/ou du Service de Santé Universitaire.

Composé de 7 assistantes sociales **se répartissant par lieu d'étude** et composante d'inscription, le service social intervient **pour tous les étudiants** de l'académie (*environ 50 000 étudiants*) et propose des **permanences régulières** sur les différents sites de l'Université.

Si vous bénéficiez d'une **RQTH**, **sachez qu'il n'y a pas de limite d'âge en matière de bourses ou d'aides spécifiques**. Vous pouvez même prétendre à 3 années de bourses supplémentaires.

Crous - POCCUS

Bâtiment B12
3 rue de la Devinière
86000 Poitiers

05 49 44 53 42
service.social@crous-poitiers.fr

crous-poitiers.fr/aides-sociales/nos-assistantes-sociale/

Service de Santé Universitaire

Bâtiment C4
4 allée Jean Monnet
TSA 21112
86073 Poitiers Cedex 9

05 49 45 33 54

Les rendez-vous avec une assistante sociale se font en fonction de votre faculté.



BU Les Bibliothèques Universitaires OU SCD Service Commun de Documentation

Les bibliothèques universitaires [BU] ont une équipe de référents handicaps sur les différents sites universitaires. Leur rôle est de vous accompagner dans l'utilisation des services et de répondre à vos besoins documentaires.

Les bibliothèques universitaires [BU] proposent également :

- du **matériel adapté** en prêt : lecteurs DAISY, machine à lire ou plage BRAILLE
- des **logiciels favorisant l'accès à l'écrit** en libre accès (*logiciel JAWS, correcteur orthographique Antidote, etc.*)
- l'accès à **plus de 20000 livres** en **format audio** DAISY ou en **braille numérique** via la bibliothèque numérique EOLE grâce à leur partenariat avec l'association Valentin Haüy
- des **oeuvres** sous droit dans des **formats accessibles** dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur

Le Pôle Handicap Étudiants vous mettra en relation avec la bibliothèque qui pourra répondre au mieux à vos besoins.

Service Commun de Documentation

Bâtiment A2
6 rue Jean Carbonnier
TSA 91101
86073 POITIERS cedex 9

05 49 45 33 11
scd@support.univ-poitiers.fr



HandiSup CO

HandiSup Centre-Ouest est une association, située à la Maison des Étudiant·e·s, engagée pour l'**inclusion sociale et universitaire des étudiants en situation de handicap**.

L'association vous propose :

- un **accompagnement individualisé**
- une **aide aux déplacements** (*se rendre en cours, rendez-vous médicaux, courses*)
- un **soutien pour les démarches administratives**
- des **prises en accessibilité** des supports de cours pour des personnes avec une déficience visuelle
- une **écoute** en cas de besoins spécifiques

HandiSup Centre-Ouest propose également **diverses activités associatives** (*sport partagé, ateliers théâtre, repas partagés, sorties, ateliers créatifs*), des actions de sensibilisation autour de la question du handicap.

HandiSup Centre-Ouest

Maison des Étudiant·e·s
Bâtiment A6
1, rue Neuma Fechine Borges
TSA 31104
86073 POITIERS cedex 9

05 49 36 63 34 • 07 63 07 08 63
contact@handisupco.fr



La vie étudiante

MDE

La Maison des Étudiant·e·s

Véritable lieu d'accueil et d'orientation **pour tout ce qui concerne la vie étudiante**, la MDE abrite le Service Culture ainsi que le Pôle vie associative et vie étudiante.

A la Maison des Étudiant·e·s, vous pourrez profiter d'un espace de travail partagé, de salles de réunion, d'une cuisine, d'un coin détente et également d'une salle de spectacle qui propose une programmation culturelle variée réalisée en lien avec les étudiants et associations de la communauté universitaire.

La MDE héberge aussi 4 associations :

- L'AFEV (*Association de la Fondation Étudiante pour la Ville*)
- MAEVA (*Mission d'Accueil des Étudiants Venus d'Ailleurs*)
- Radio Pulsar, la radio Campus
- HandiSup Centre-Ouest

Maison des Étudiant·e·s

Bâtiment A6
1, rue Neuma Fechine Borges
TSA 31104 • 86073 Poitiers cedex 9

05 49 45 47 00
mde@univ-poitiers.fr

Horaires

8^h30 > 22^h30 du lundi au jeudi
8^h30 > 20^h le vendredi

SUAPS

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) vous propose plus de **40 activités physiques, sportives et artistiques** réparties sur 150 créneaux hebdomadaires. Chaque semaine, des animations sportives sont également organisées le jeudi soir (*Nuits Sportives*).

Les activités proposées par le SUAPS permettent de partager des moments de pratique physique tout en passant du temps avec les autres étudiants.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du SUAPS et avec l'enseignant responsable de l'activité pour se renseigner sur l'accessibilité de l'activité choisie.

SUAPS - Université de Poitiers

Bât C7
3 rue Jean Monnet
TSA 31113 86073
Poitiers Cedex 9

05 49 36 22 65
suaps@univ-poitiers.fr

Horaires des activités
12^h > 14^h • 17^h > 22^h



Les services du Crous

En plus d'un accompagnement social (*voir page 7*), le Crous vous propose des aides matérielles et financières :

- le Dossier Social Etudiants [DSE], composé de la demande de Bourse sur Critères Sociaux [BCS] et/ou du logement attribué par le Crous. A renouveler chaque année à partir du 15 janvier.
- allocations annuelles, versées mensuellement et accordées à des étudiants ayant une **situation sociale difficile et inscrite dans la durée** et ne remplissant pas les conditions d'octroi de la Bourse sur Critères Sociaux
- aides ponctuelles, versées en une fois et accordées à des étudiants avec une **difficulté financière passagère**, sous condition d'âge (*moins de 35 ans pour ceux ne disposant pas de RQTH*)

LOGEMENT

Un **logement adapté** au Crous peut vous être proposé **en fonction de vos besoins spécifiques**. Il est attribué sans obligation d'être titulaire d'une bourse. Il ne se limite pas au logement accessible aux personnes à faible mobilité.

Par exemple :

Logement proche de votre lieu de formation, signaux lumineux, logement au rez-de-chaussée...

Pour en bénéficier, une **fiche d'informations** pouvant être fournie par le Pôle Handicap Étudiants est à remplir chaque année (*en plus du Dossier Social Étudiant*). Vous pouvez y indiquer **les adaptations dont vous auriez besoin dans votre logement**,

RESTAURATION

Tous les lieux de restauration (*cafétérias et restaurants universitaires*) au sein et à proximité des campus universitaires sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Crous - POCCUS

Bâtiment B12
3 rue de la Devinière
86000 Poitiers

crous-poitiers.fr



Se déplacer

SUR LE CAMPUS :

L'université de Poitiers s'est engagée dans une politique de prise en compte du handicap pour offrir des **bâtiments accessibles** à tous. Un agenda d'accessibilité programmé a été établi jusqu'en 2023.

Des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite existent aux abords de chaque bâtiment de l'Université. Le droit de stationnement (*voir carte*) sur ces places est délivré par la MDPH.

POUR ALLER SUR LE CAMPUS :

Le réseau **Vitalis** propose dans Grand Poitiers :

- des **bus équipés** pour les personnes en fauteuil, avec des bandeaux lumineux et/ou un système vocal d'information ;
- **Handibus**, service de transport de substitution, à la demande et sur abonnement. Il assure les déplacements réguliers et occasionnels des personnes en situation de handicap qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes de transport régulières.

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques du Poitou-Charentes [GIHP] propose également des transports spécifiques des personnes à mobilité réduite dans des véhicules adaptés.

L'association HandiSup Centre-Ouest vous propose également un accompagnement dans vos déplacements (voir page 9).



Handibus 05 49 44 77 11

GIHP 05 49 01 49 69



Relations internationales



DRI

La Direction des Relations Internationales

La Direction des Relations Internationales et ses correspondants dans les composantes développent et accompagnent les coopérations internationales.

Ils proposent aussi un **soutien à la mobilité étudiante**, enseignante et administrative (*mobilité en Europe ou hors Europe dans le cadre du programme Erasmus+ ou d'accords bilatéraux avec des universités hors Europe*).

Si vous souhaitez étudier dans une autre université étrangère, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Direction des Relations Internationales, ou du Pôle Handicap Étudiants pour bénéficier des aides en cas de mobilité :

- **Bourse de mobilité et prise en charge des frais supplémentaires** liés à la **mobilité à l'étranger** pour les personnes en situation de handicap ;
- **Accompagnement administratif individualisé** pour la mise en oeuvre de votre projet de mobilité.

Pour les étudiants internationaux, en situation de handicap, arrivant à l'université de Poitiers, vous pouvez contacter le Pôle Handicap Étudiants.

Direction des Relations Internationales

Bâtiment E7
15 Rue de l'Hôtel Dieu
TSA 71117 • 86073 Poitiers cedex 9
05 49 45 42 64 • ri@univ-poitiers.fr

MDL

La Maison des Langues

La Maison des Langues promeut l'apprentissage des langues vivantes et fournit des formations et des services en langues vivantes pour les étudiants.

Pour le **passage des certifications** (*TOEIC, CLES, ect..*). Un formulaire est à remplir, accompagné d'une copie de votre notification d'aménagement.

Attention, il faut l'envoyer à la Maison Des Langues **1 mois avant votre passage de la certification**.

Maison des Langues

Bâtiment B19
3 rue Shirin Ebadi
TSA 61107 • 86073 Poitiers Cedex 9
05 49 45 45 91
maison.langues@univ-poitiers.fr



L'insertion professionnelle

SAFIRE Le Service commun d'Accompagnement à la Formation, à l'Insertion, à la Réussite et à l'Engagement

Le SAFIRE vous conseille et vous accompagne dans vos projets d'études et d'insertion professionnelle, tout au long de votre parcours :

- des entretiens-conseils individuels
- des ateliers collectifs portant sur différentes thématiques transversales : la réorientation, les plateformes d'inscription (*Parcoursup*, *Trouvermonmaster*), la préparation d'outils de candidature, le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (**PEC**), les techniques de recherche d'emploi et la préparation à la vie active
- des événements ouverts à tous (*Amphis métiers*)

SAFIRE

Bâtiment B25
2 Rue Pierre Brousse
86000 Poitiers

05 49 45 44 60
safire@univ-poitiers.fr

RQTH Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé

La RQTH est reconnue à toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites à la suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions, physique, sensorielle, mentale ou psychique. Elle est délivrée aux personnes âgées de **plus de 16 ans** par la CDAPH (*Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées*) après examen du dossier. Pour en bénéficier, il faut s'adresser à la MDPH.

La RQTH permet de bénéficier :

- de dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle
- d'offres d'emplois prioritaires
- des aménagements de vos horaires et poste de travail
- de soutiens spécialisés pour la recherche d'emploi au sein, par exemple, des services du Réseau Cap Emploi

De nombreuses associations dédiées au handicap sont présentes sur le territoire, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la MDPH de la Vienne.



MDPH La Maison Départementale des Personnes Handicapées

Présente dans chaque département, la Maison Départementale des Personnes Handicapées a pour mission de **vous accueillir**, **vous informer**, **vous accompagner** et **vous conseiller** ainsi que votre famille ;

- sensibiliser les citoyens au handicap
- vous aider dans les démarches liées à votre handicap
- vous permettre de **compenser votre handicap** : aides financières et matérielles



Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Vienne

39 rue de Beaulieu
86000 Poitiers

05 49 45 97 77
mdph86.fr



Lexique

BCS	Bourse sur Critères Sociaux
BU	Bibliothèques Universitaires
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CLES	Certificat de compétences en Langue de l'Enseignement Supérieur
Composante	Faculté, école ou institut appartenant à l'université de Poitiers
DRI	Direction des Relations Internationales
DSE	Dossier Social Étudiants
LPC	Langage Parlé Complété
LSF	Langue des Signes Française
MDE	Maison des Étudiant•e•s
MDL	Maison Des Langues
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PEC	Portefeuille d'Expériences et de Compétences
PHE	Pôle Handicap Étudiants
RI	Relations Internationales
RQTH	Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé
SAFIRE	Service commun d'Accompagnement à la Formation, à l'Insertion, à la Réussite et à l'Engagement
SCD	Service Commun de Documentation
SSU	Service de Santé Universitaire
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
TOEIC	Test Of English for International Communication

Pôle Universitaire du Futuroscope

Composantes pédagogiques

- 1 Faculté de Sciences fondamentales et appliquées / SP2MI
- 2 Passerelle-Jurisclope

Cités et résidences universitaires

- 3 Résidence universitaire Gémini

Cafétérias et restaurants universitaires

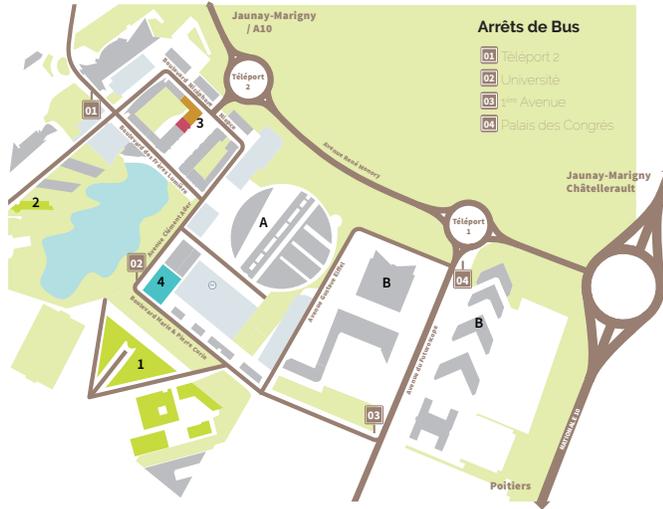
- 3 Restaurant universitaire Gémini

Bibliothèques universitaires

- 4 Bibliothèque universitaire Sciences

Légende

- Avenue / Rue / Allée
- Parkings
- ⊙ Abris vélos avec capacité de stationnement
- A ENS.MA
- B Réseau Canopé



Pôle Universitaire de Châtelleraut

Composantes pédagogiques

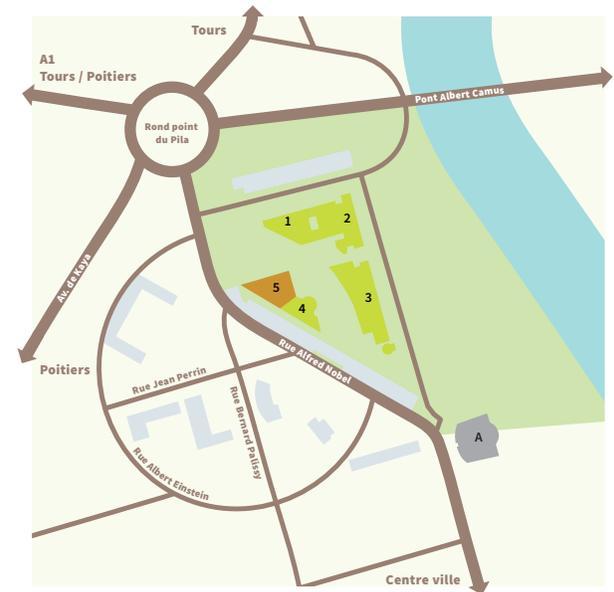
- 1 IUT Techniques de Commercialisation
- 2 IUT Réseaux et Télécommunications
- 3 IUT Mesures physiques
- 4 Amphithéâtre

Cités et résidences universitaires

- 5 Restaurant universitaire Le Sanital

Légende

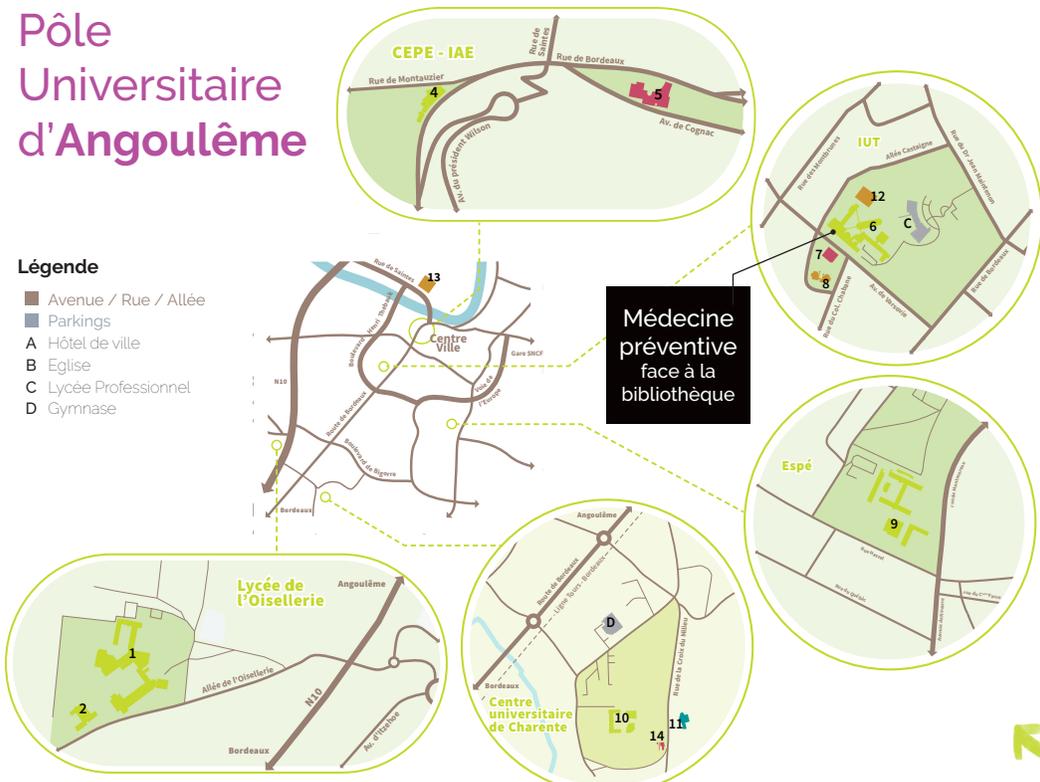
- Avenue / Rue / Allée
- Parkings
- A Gymnase



Pôle Universitaire d'Angoulême

Légende

- Avenue / Rue / Allée
- Parkings
- A Hôtel de ville
- B Église
- C Lycée Professionnel
- D Gymnase



Composantes pédagogiques

- 1 Lycée de l'Oisellerie
- 2 CFA de l'Oisellerie
- 3 M2 Commerce international-boissons spiritueuses
- 4 CEPE - IAE
- 6 IUT
- 9 Espé
- 10 CUC

Administration

- 11 Crous

Cités et résidences universitaires

- 8 Résidence universitaire Sillac
- 12 Résidence Charles Augustin Coulomb
- 13 Résidence L'Auberge Espagnole

Cafétérias et restaurants universitaires

- 5 Brasserie Le Nil
- 7 Restaurant universitaire Crousty
- 14 Restaurant universitaire Breuty

Pôle Universitaire de Niort

Composantes pédagogiques

2 IUT GEA

3 IUT STID

4 IUT HSE

6 IRIAF - Droit - IAE

Cafétérias et restaurants universitaires

8 RU le Marais

Bibliothèques universitaires

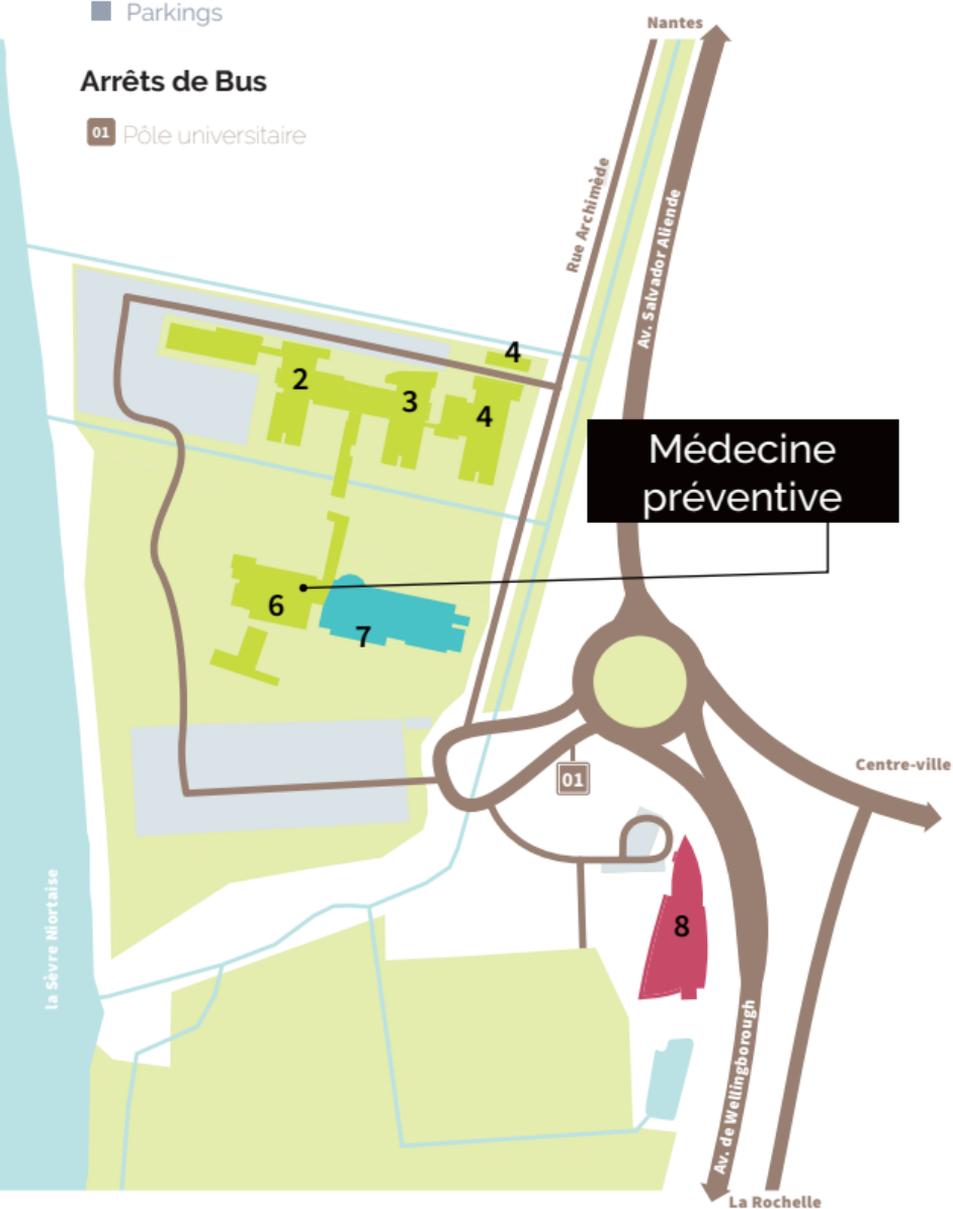
7 Bibliothèque universitaire

Légende

- Avenue / Rue / Allée
- Parkings

Arrêts de Bus

01 Pôle universitaire



Pôle Handicap Étudiants

Bâtiment A8
Pôle des Solidarités
15 rue Théodore LEFEBVRE
TSA 41132
86 000 POITIERS

05 49 36 64 64 • 05 49 45 47 51
accueil.handicap@univ-poitiers.fr



Ce projet bénéficie d'une aide de l'État
gérée par l'ANR au titre du programme
Investissements d'avenir, ref ANR-11-IDFI-0028.